

**BATIR DES PAYSAGES ET DES MOYENS D'EXISTENCE RESILIENTS DANS LES  
PARCS A KARITE DU BURKINA FASO**



**APERÇU DE LA CONTRIBUTION DES FEMMES AUX PRISES DE DECISION SUR LA  
GESTION DES RESSOURCES NATURELLES**

Rapport d'étude  
Par Adama NANA

Septembre 2016

# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	1
LISTE DES TABLEAUX .....	2
LISTE DES PHOTOS .....	3
LISTE DES FIGURES .....	4
AVERTISSEMENT .....	5
SIGLES ET ABREVIATIONS .....	6
RESUME.....	7
I. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE.....	8
II. LES OBJECTIFS ET RESULTATS .....	8
2.1. Objectifs .....	8
2.2. Les résultats attendus.....	9
III. LA METHODE .....	9
3.1. L'élaboration du questionnaire.....	9
3.2. L'échantillonnage.....	9
3.3. L'administration du questionnaire.....	10
3.4. Organisation de rencontre de partage des résultats avec les acteurs interviewés.....	10
IV. RESULTATS ET DISCUSSION.....	11
4.1. L'utilisation du karité et de tout autre PFNL par les femmes .....	11
4.1.1. L'utilisation du karité .....	11
4.1.2. L'utilisation d'autre PFNL .....	14
4.1.2. La contribution des femmes aux prises de décisions.....	16
CONCLUSION .....	19
Références bibliographiques .....	20
ANNEXES .....	21

## **LISTE DES TABLEAUX**

**Tableau I** : Prix de quelques PFNL dans la zone d'étude

**Tableau II** : Synthèse des types d'utilisation des PFNL dans la zone du projet

## LISTE DES PHOTOS

- Photo 1 :** Administration de questionnaire
- Photo 2 :** Fruits du karité
- Photos 2 :** Les principales utilisations du karité
- Photo 3 :** Séchage des noix de karité
- Photo 4 :** Assiettée d'amandes de karité

## **LISTE DES FIGURES**

**Figure 1** : Lieux de collecte du karité

**Figure 2** : Gestion des amendes de karité

**Figure 3** : Principales utilisations du revenu de karité

**Figure 4** : Contribution des femmes aux prises de décision sur la GRN

## AVERTISSEMENT

*Ce rapport a été produit avec la contribution de :*

- ✓ *Assita DEMBELE, assistante de recherche pour la vérification des réponses, la saisie et la synthèse des données collectées et la rédaction du rapport provisoire;*
- ✓ *Isamel NOMBRE responsable de site de la commune de Nobéré pour l'animation des séances de collecte de données ;*
- ✓ *Jules BAKOUAN, responsable de site de la commune de Pô pour l'animation des séances de collecte de données ;*
- ✓ *Karim OUEDRAOGO, personne relais dans la commune de Nobéré ;*
- ✓ *Lirassé GNANE, personne relais dans la commune de la commune de Pô.*

*Les opinions exprimées dans ce rapport ne sont ni celles de NATURAMA, ni celle BIRDLIFE INTERNATIONAL*

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**GRN** : Gestion des Ressources Naturelles

**PFNL** : Produits Forestier Non Ligneux

**PNKT** : Parc National Kaboré Tambi

**RN** : Ressource Naturelle

## RESUME

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du projet : « *Construire des paysages et moyens d'existence résilients dans les parcs à Karité du Burkina Faso.* » Il porte sur l'aperçu de la contribution des femmes aux prises de décision sur la gestion des ressources naturelles (GRN).

**L'approche méthodologique a consisté en premier lieu** à concevoir des outils de collecte de données. En deuxième lieu, à organiser des rencontres individuelles avec les femmes pour connaître leur niveau d'utilisation du karité et de tout autre PFNL et apprécier leur contribution aux prises de décisions sur la GRN. Au total, cinquante (50) femmes des dix villages d'intervention du projet ont répondu aux questions. Et enfin, les résultats obtenus ont fait objet de synthèse et de production de rapport dont les résultats montrent que :

*Par rapport à l'utilisation du karité et tout autre PFNL par les femmes :* Les résultats d'investigations ont montré que karité est utilisé par 100% des femmes interviewés pour manger la pulpe, faire du beurre et vendre une partie des amandes. Le karité est récolté à 62.33% dans les champs personnels, 33.77% dans les brousses ou zones tampon et 3.90% dans le PNKT. Les décisions de gestion du lieu de collecte sont prises à 10% par les femmes, à 74% par elles et leur mari et 16% par le mari seulement. Les femmes se font un revenu annuel du karité compris entre 11 000 (17 euros) à 150 000 FCFA (229 euros). A cela s'ajoute les autres PFNL collectés. Ce revenu intervient à 24.18% dans la scolarisation des enfants, 23.66% dans les besoins de santé de la famille, 20.33% dans l'habillement, 22.53% dans l'alimentation et 9,34% dans les évènements sociaux (funérailles, mariages) et réparation des engins de déplacement.

*Par rapport à la contribution des femmes aux prises de décision sur la GRN :* les investigations ont montré que les femmes interviennent autant que les hommes à plus 50% aux prises de décision sur la gestion des terres où elles récoltent le karité, aux choix des spéculations à produire, au choix des espèces d'arbres à garder sur le champ et de leur nombre. Au sujet d'utilisation des produits chimiques, les résultats ont montré que la décision est prise à 76% par le mari seul. Pour ce qui est du bois de chauffage, c'est la femme qui prend la décision à 100% quant au lieu de collecte.



## I. CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Située dans la partie Subsaharienne de l’Afrique, les populations de la région Sud du Burkina Faso et précisément de la zone du parc national de Pô, dépendent fortement des ressources naturelles des parcs agro forestiers pour leur développement socio-économique. Cette zone est couverte de terres aride en rapide dégradation. A cela, s’ajoute la pression anthropique sur les ressources (les mauvaises pratiques d’exploitation des terres et des produits forestiers non ligneux (PFNL), les déboisements à des fins agricoles, les pratiques pastorales destructrices des forêts, les feux de brousse, l’usage excessif des produits chimiques, etc.) et les effets du changement climatique conduisant ainsi à la dégradation des parcs.

En effet, la dégradation de ces parcs agro forestiers a contribué à la baisse des rendements du karité de 40% il y a 20 ans ce qui pourrait avoir des implications graves sur le revenu des populations et particulièrement des femmes qui sont de grandes exploitatrices des PFNL d’une part ; sur la sécurité alimentaire d’autre part. C’est pour pallier ce problème de gestion non durable des ressources naturelles que s’inscrit ce projet intitulé : «*Construire des paysages et moyens d’existence résilients dans les parcs à Karité du Burkina Faso.*» Il est mené dans 10 villages des communes de Pô et de Nobéré. Son but est de reconstituer la diversité des arbres, des pollinisateurs, d’augmenter la résilience des parcs à karité au Burkina Faso, afin d’améliorer les conditions de vies des communautés et fournir un habitat aux oiseaux migrateurs du Paléarctique.

Dans sa planification, il a été intégré une investigation sur l’aperçu de la contribution des femmes aux prises de décision sur la gestion des ressources naturelles (GRN) afin d’en déduire d’éventuelles actions de renforcement des capacités en matière de gestion des ressources naturelles. C’est dans ce contexte que la présente interview a été planifiée.

## II. LES OBJECTIFS ET RESULTATS

### 2.1. Objectifs

- ✓ Connaître le niveau d'utilisation du karité et de tout autre PFNL par les femmes ;
- ✓ Apprécier la contribution des femmes aux prises de décisions sur la gestion des ressources naturelles.

## **2.2. Les résultats attendus**

- ✓ le niveau d'utilisation du karité et de tout autre PFNL par les femmes est connu ;
  
- ✓ la contribution des femmes aux prises de décisions sur la gestion des ressources naturelles est appréciée.

## **III. LA METHODE**

### **3.1. L'élaboration du questionnaire**

En vue de mieux cibler le type d'information et d'assurer la qualité des informations, un questionnaire individuel a été élaboré. Les paramètres pris en compte dans cet outil de collecte sont : (1) L'utilisation du karité et de tout autre PFNL par les femmes ; et (2) la contribution des femmes aux prises de décisions.

### **3.2. L'échantillonnage**

Le choix des interviewés s'est reposé sur les femmes dont les activités socio professionnelles ont des liens directs avec les PFNL. Pour mieux cerner la contribution des femmes aux prises de décision sur la GRN, les points suivants ont été abordés : La gestion du champ, le choix des spéculations, les espèces d'arbres à épargner dans le champ et leur nombre, l'utilisation des produits chimiques et le lieu de collecte du bois de chauffage. Les interviews ont couverts les dix (10) villages d'intervention du projet à savoir : Kougrissincé, Barcé, Doncin, Passintenga, Tewaka dans la commune de Nobéré et Mantiongo, Dongo, Pighyiri, Torem, Yaro dans la commune de Pô. Au total cinquante (50) femmes se sont prêtées à l'exercice de l'interview à raison de cinq (05) femmes par village.

### 3.3. L'administration du questionnaire

Sur la base des échantillons, l'équipe de collecte des données a procédé à l'identification des bénéficiaires en fonction du genre. L'administration du questionnaire s'est déroulée sous forme de questions/réponses avec des



*Photo1: Séances d'administration du questionnaire à Nobéré (Gauche) et à Pô (droite)*

échanges par moment pour approfondir certaines réponses. Un formulaire de consentement a été lu et approuvé par l'interviewé.

### 3.4. Organisation de rencontre de partage des résultats avec les acteurs interviewés

Elle interviendra à la suite de la production du rapport définitif et se fera sous forme d'ateliers communaux d'échange sur les conclusions de l'étude. Ces ateliers seront aussi des occasions pour faire de séance d'animation sur la thématique de gestion des ressources naturelles.

## IV. RESULTATS ET DISCUSSION

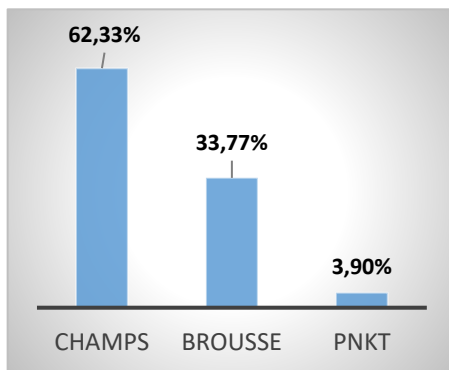
### 4.1. L'utilisation du karité et de tout autre PFNL par les femmes

#### 4.1.1. L'utilisation du karité



*Photo 2 : Fruits de karité*

Les résultats des investigations ont montré que la récolte du karité est réalisée par 100% des interviewés. Cependant, le nombre de sacs en amande collecté varie selon les femmes. En effet, cette collecte va de deux (02) à vingt (20) sacs de 100 kg par personne.



La figure ci-contre présente les lieux de collecte du karité. En général, le karité est récolté à 62.33% dans les champs personnels, 33.77% dans les brousses ou zones tampon et 3.90% dans le PNKT. Au sujet des terres où ces femmes récoltent le karité, les décisions de gestion sont prises à 10% par elles même, à 74% par elles et leur mari et 16% par le mari seulement.

*Figure 1 : Lieux de collecte du karité*

Les femmes interviewées utilisent à 100% le karité pour manger la pulpe, faire le beurre et vendre les amandes (photo 2). Cette vente des amandes est faite dans les marchés locaux et les principaux acheteurs sont notamment les populations locales, les associations, les unités de collecte des noix.

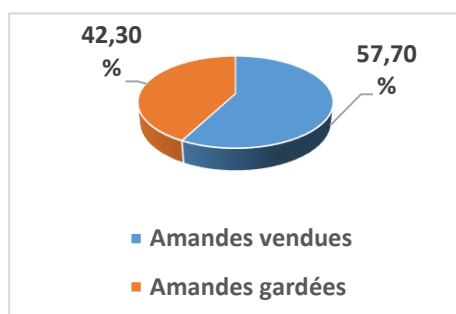
**Photo2: Les principales utilisations du karité**



**Fruits**

**Beurre**

**Amandes**



Sur l'ensemble des amandes collectées, 57.70% sont vendues sur le marché local, généralement dans les chefs-lieux des communes et 42.30% sont gardées pour les besoins de la famille.

**Figure 2 : Gestion des amandes de karité**

Le processus de production reste dépendant du bois énergie. Le foyer traditionnel est utilisé à 100% par les femmes interviewées pour la production du beurre de karité ; Ces femmes utilisent également à 100% du bois comme combustible et ces bois proviennent de la brousse ou zone tampon, du PNKT, des champs personnels et du marché. Ces femmes affirment que pour obtenir le beurre de bonne qualité, il faut :

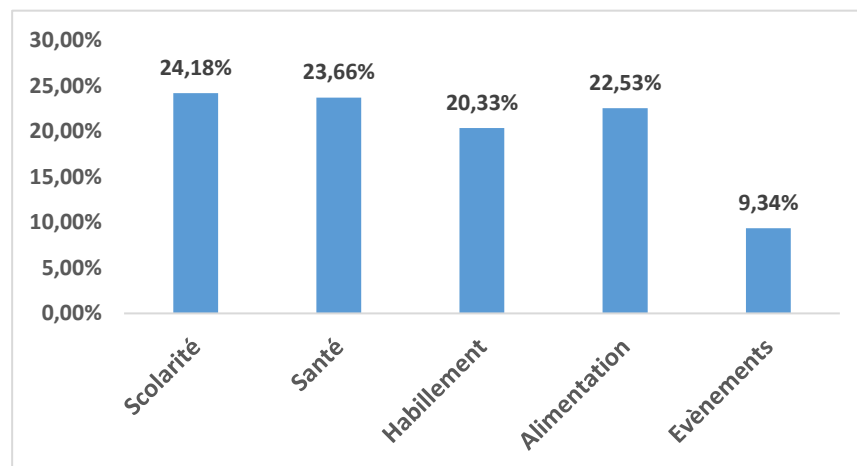


- Ramassé des noix tombées de l'arbre (des noix à maturité) ;
- Enlever la pulpe ;
- Trier les bonnes noix (de bonne qualité) ;
- Bien bouillir les noix ou bien les préparer ;
- Bien les séchées dans un endroit propre (place cimentée : photo 3) ;
- Bien décortiquer ;

- Avoir du bon matériel d'extraction (ustensiles, équipement de qualité)

**Photo 3.** Séchage des amandes de karité

En général, ces femmes se font un revenu annuel compris entre 11 000 (17 euros) à 150 000 FCFA (229 euros) sur le karité. A cela s'ajoute les autres PFNL collectés. Ce revenu est utilisé respectivement à 24.18% pour la scolarité des enfants, 23.66% pour les besoins de santé de la famille, 20.33% pour l'habillement, 22.53% pour l'alimentation et 9,34% pour les évènements (funérailles, mariages) et réparation des engins de déplacement (figure 3).



**Figure 3 :** Principales utilisations du revenu de karité



Le prix de vente des PFNL varie selon les localités (tableau I). Pour le cas spécifique des amandes et beurre de karité, ce prix se base principalement sur une unité de mesure à 21.92%. Cette unité de mesure est l'assiettée (photo 4), elle pèse environ 3kg. Ce prix de vente se base également sur le prix du marché (42.47%), la période de disponibilité du produit (31.51%) et la productivité annuelle du produit (4.11%). En effet, 78% des femmes conservent les amandes pour attendre les périodes de meilleur prix avant de les vendre contre 22% des femmes qui ne le font pas.



**Photo 4.** Assiettée d'amandes de karité

Par rapport aux moyens techniques de transformation des amandes en beurre de karité, l'essentielle repose sur les petits équipements (bassines, marmites, seaux) et non sur des équipements modernes comme les torréfacteurs, presses à karité, séchoirs, rabatteuse, etc. Un renforcement des capacités des femmes en connaissances et en technologie moderne de production pourrait contribuer à donner une valeur ajoutée aux productions et aux recettes générées.

**Tableau 1 :** Prix de quelques PFNL dans la zone d'étude

Zones	Commune de Nobéré		Commune de Pô	
	Période de production	Période de non production	Période de production	Période de non production
<i>Vittelaria paradoxa</i>	500 - 550	650	400	750
<i>Parkia biglobosa</i>	1500-1750	2500	1250	2000
<i>Tamarindus indica</i>	250-300	500	250	550
<i>Adansonia digitata</i>	1000/ 100Kg	1500	1100	1500

#### 4.1.2. L'utilisation d'autre PFNL

En plus du karité, 100% des femmes interviewées utilisent les Produits Forestier Non Ligneux (PFNL) d'autres espèces tels que *Tamarindus indica*, *Parkia biglobosa*, *Detarium microcarpum*, *Adansonia digitata*, *Saba senegalensis*, *Lannea microcarpa*, *Balanites aegyptiaca*, *Bombax costatum*. Ces produits sont collectés dans les champs familiaux, en

brousses (zones tampon, abords du village) et souvent dans le PNKT. Les types d'utilisation de ces PFNL sont consignés dans le tableau II.

**Tableau II** : Synthèse des types d'utilisation des PFNL dans la zone du projet

Noms latin	Photos	Types d'utilisation	
		Alimentation/fourrage	Bois d'œuvre et d'énergie
<i>Adansonia digitata</i>		Feuilles et pulpe du fruit sont consommées, le jus de la pulpe donne de la bonne boisson	
<i>Balanites aegyptiaca</i>		La pulpe charnue à la fois des fruits verts et mûrs est comestible et mangé fraîches ou séchées. Les jeunes feuilles et pousses tendres sont utilisées comme légume. Les fleurs sont un aliment complémentaire en Afrique de l'Ouest et un ingrédient de « dawa de dawa ». Les fleurs sont aspirées pour obtenir le nectar. Les grains produisent de l'huile comestible utilisée pour la cuisson.	Le bois est bon bois de chauffage ; il produit une chaleur considérable et très peu de fumée, ce qui rend particulièrement adapté pour une utilisation en intérieur. Elle produit du charbon de bois de haute qualité. Le bois est dur, durable, utilisé pour les petits ustensiles.
<i>Bombax costatum</i>		Calices des fleurs sont comestibles	
<i>Detarium microcarpum</i>		Fruits comestibles	Bois utilisé comme bois de chauffe
<i>Lannea microcarpa</i>		Fruits comestibles	
<i>Parkia biglobosa</i>		Importante source d'aliments nutritifs a également appelé la «viande ou substitut de fromage» : pulpe comestible autour des semences plein de protéines et de	bois relativement solide qui est utilisé comme bois de construction légère pour, par exemple, des outils, des caisses, des meubles ; branches peuvent être émondés pour le bois de chauffage



		sucre ; les graines sont fermentées pour faire dawadawa	
<i>Saba senegalensis</i>		Les fruits sont directement comestibles ou transformés en jus de fruit qui donne de la bonne boisson.	
<i>Tamarindus indica,</i>		le fruit est riche en protéines et largement consommés, arôme, jeunes feuilles ou fleurs comme légume	bois très dur et durable utilisé en bois de chauffage, excellent charbon
<i>Vittelaria paradoxa</i>		Fruits comestibles,	Le bois est bon bois de chauffage I produit du charbon de bois de haute qualité. Le bois est dur, durable, utilisé pour les petits ustensiles.

Par ailleurs, des femmes souhaiteraient utiliser les PFNL des espèces suivant dont elles n'ont pas accès à savoir : *Moringa oleifera*, *Azadirachta indica*, *Adansonia digitata*, *Ziziphus mauritiana*, *Saba senegalensis* et *Detarium microcarpum*.

#### 4.1.2. La contribution des femmes aux prises de décisions

La figure 4 présente les niveaux de contribution des femmes par rapport aux prises de décision sur la gestion des ressources naturelles.

- **Par rapport au champ** : La décision de gestion (superficies, mode de labour, périodicité des désherbages, etc.) est prise à 80% par la femme et son mari et 20% par le mari seulement en ce qui concerne le champ collectif (familial). Cela se justifie par le fait qu'au niveau des communautés riveraines du parc, la femme jouit d'un statut différent selon les milieux et les groupes ethniques.

Chez les Moose, bien que l'on reconnaisse que la femme est le fondement du foyer, elle est considérée comme une étrangère au sein de la famille de son époux. Ainsi on ne lui confiera aucun secret, sous prétexte qu'elle peut à tout moment quitter pour un autre groupe social.

Elle a droit à une parcelle de terre au niveau du lignage de son mari pour la pratique de ses cultures, mais ne peut hériter de la terre.

Chez les Kasséna de Pô, comme chez les Moose les femmes n'héritent pas de leurs mères quel que soit le type de bien.

Au niveau des peuples Gourounsi, la femme jouit d'un statut plus favorable et a droit à plus de considérations sociales de la part de son mari et de son entourage. Les rapports homme /femmes y sont empreints d'harmonie et d'attention<sup>1</sup>.

- **Par rapport aux spéculations** : La décision du choix des spéculations à produire est prise à 74% pour la femme et son mari et 26% par le mari seulement au niveau du champ familial. Mais la décision des spéculations à produire au niveau de sa parcelle qui lui est affecté lui incombe.
  
- **Au sujet des espèces d'arbres à épargner sur le champ** : La décision est prise à 4% par la femme elle-même, 84% par la femme et son mari et 12% par le mari seulement. Les espèces d'arbres que le décideur oblige à garder sur les terres sont principalement : *Vitellaria paradoxa*, *Tamarindus indica*, *Parkia biglobosa*, *Detarium microcarpum*, *Adansonia digitata*, *Saba senegalensis*, *Lannea microcarpa*, *Balanites aegyptiaca*. Ces espèces sont utilitaires pour les communautés et respectant les législations relatives à l'exploitation des ressources naturelles<sup>2</sup>, et sont en partie utilisées par les oiseaux<sup>3</sup>. Ce qui mériterait d'être renforcée dans le cadre de stratégie « arbres, insectes oiseaux » par leur encouragement à prendre en compte d'autres espèces utiles pour l'amélioration de sols et importantes pour les oiseaux et les insectes.
  
- **Le nombre d'arbres à garder** : Sur la terre, la décision du nombre d'arbre à garder est prise à 2% par la femme elle-même, 86% par la femme et son mari et 12% par le mari seulement.

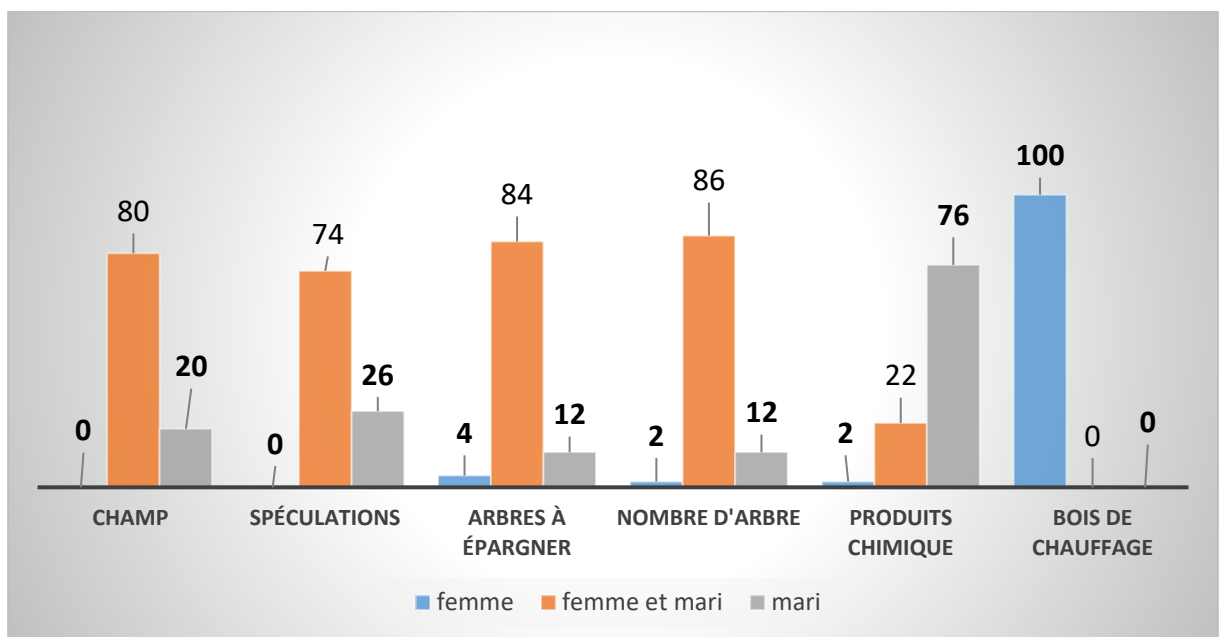
---

<sup>1</sup> BEGE, 2005 : études de base en vue de l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion du parc national de po dit parc national KABORE TAMBI (PNKt) et sa peripherie

<sup>2</sup> Ministère environnement et du cadre de vie : Arrêté N°/2004-019/MECV portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulière

<sup>3</sup> A&W-report 2152: Tree preference of insectivorous birds in the *Vitellaria* zone, West Africa

- **Au sujet des produits chimiques** : La décision d'utilisation des produits chimiques sur le champ est prise à 2% par la femme elle-même, à 22% par la femme et son mari et 76% par le mari seulement. en ce qui concerne le champ collectif (familial) Pour les parcelles individuels, l'apport en produits chimiques est quasi inexistant du fait que les spéculations généralement utilisés sont l'arachide, l'oseille, les pois de terre, etc. Ces cultures ne sont pas exigeantes en engrais et les productions sont généralement commercialisées par la femme pour satisfaire ses besoins personnels (habillement, gestion de sa famille d'origine, petits besoins des enfants, etc.)
- **par rapport au bois de chauffage**, la décision du lieu de collecte est prise 100% par les femmes elles même. La contribution des hommes étant rares et même quand elle existe est occasionnelle. Les résidus agricoles comme les tiges de mil, de maïs, etc. sont aussi utilisés pour compenser le bois au moment des récoltes.



*Figure 4 : Contribution des femmes aux prises de décision sur la GRN*

## CONCLUSION

La collecte des données sur l'aperçu de la contribution des femmes aux prises de décision sur la gestion des ressources naturelles s'est déroulée sans difficultés.

Au terme de cet exercice, l'équipe du projet adresse ses vifs remerciements aux :

- ✓ Personnes relais dans les deux communes pour leurs appuis à l'identification des bénéficiaires et à l'organisation des interviews ;
  
- ✓ Personnes interviewées pour leur disponibilité et leur ouverture durant les échanges sur les questionnaires.

## Références bibliographiques

**BEGE, 2005** : Etudes de base en vue de l'élaboration du plan d'aménagement et de gestion du parc national de pône dit parc national KABORE TAMBI (PNKT) et sa périphérie.

**Ministère environnement et du cadre de vie** : Arrêté N°/2004-019/MECV portant détermination de la liste des espèces forestières bénéficiant de mesures de protection particulière.

**A&W, 2015-**: Tree preference of insectivorous birds in the *Vitellaria* zone, West Africa, report 2152.

## ANNEXES

### PROJET DARWIN

#### Aperçu de la contribution des femmes aux prises de décision sur la gestion des ressources naturelles » – INDIVIDUAL (activité 2.6)

#### L'utilisation du karité et de tout autre PFNL par les femmes

1. Récoltes-tu le karité ? Oui.....Non.....
2. Combien de sacs récoltes-tu par année ? .....
3. Où récoltes-tu le karité?
  - a. .... b. .... c. ....
4. Qui prend des décisions au sujet de la gestion de la terre où tu récoltes le karité?
  - a. Toi.... b. Toi et mari ....., c. Mari seulement.....
  - d. Quelqu'un d'autre :.....(position dans la famille)
5. Que fais-tu avec le karité que tu récoltes ?
  - a. Manger la pulpe : Oui.....Non.....
  - b. Faire le beurre : Oui.....Non.....
  - c. Autres : Oui.....Non..... Si Oui, citez-les.....
6. Vends-tu les noix ou le beurre de karité ? Oui.....Non.....
  - a. Si oui – a qui 1....., 2.....,3.....et où vends-tu1....., 2.....,3..... ?
  - b. Combien de sacs environ par saison? .....
7. Quelle quantité de karité gardez-vous pour les besoins de la famille (en sacs) .....

8. Qu'est-ce qui permet d'avoir le beurre de karité de bonne qualité ?  
 .....  
 .....
9. Quel type de foyer utilisez-vous pour la production du beurre ?  
 .....
10. Quel type de combustible utilisez-vous ? 1. Bois.....(*Nommez les espèces d'arbre si possible*), 2. charbon :.....autres .....(*précisez*).
11. D'où obtiens-tu ton bois de chauffage ? .....
12. Combien de revenu obtiens-tu du karité par ans ?.....
13. Quelle utilisation faites-vous des revenus. 1.scolarité des enfants.....2.Santé..... 3.habillement.....4.alimentation.....5. Autres (épargne, baptême, funérailles (*préciser*)).....,
14. Sur quelle base fixez-vous les prix de vente des amandes/beurre ?  
 a. Unité de mesure.....  
 b. Prix du marché.....  
 c. La période.....  
 d. Rendement du produit.....
15. Conservez-vous vos amandes pour attendre la période des meilleurs prix ?
16. Utilisez-vous d'autre PFNL? Oui :.....Non :.....si Oui lesquels
17. Vous les collectez où ?
18. Existe-t-il d'autres PFNL que vous souhaitez utiliser mais que vous n'avez pas accès ? Si Oui, lesquels.....

**La contribution des femmes aux prises de décisions**

19. Qui prend la décision par rapport à la gestion du champ ?
- a. Toi....., b.Toi et mari ....., c. Mari seulement.....
- d. Quelqu'un d'autre :.....(position dans la famille)
20. Qui prend la décision par rapport aux spéculations que vous produisez?
- a. Toi....., b.Toi et mari ....., c. Mari seulement.....
- d. Quelqu'un d'autre :.....(position dans la famille)
21. Qui prend la décision au sujet des espèces d'arbres à épargner sur votre terre ?
- a. Toi....., b.Toi et mari ....., c. Mari seulement.....
- d. Quelqu'un d'autre :.....(position dans la famille)
22. Quelles sont les espèces d'arbres que le décideur vous oblige à garder ?
- a. .... b. ...., c.....
- d. ....
23. Qui prend les décisions au sujet du nombre d'arbres à garder sur votre terre ?
- a. Toi....., b.Toi et mari ....., c. Mari seulement.....
- d. Quelqu'un d'autre :.....(position dans la famille)
24. Qui prend la décision au sujet de l'utilisation des produits chimiques sur votre champ ?
- a. Toi....., b.Toi et mari ....., c. Mari seulement.....
- d. Quelqu'un d'autre :.....(position dans la famille)
25. Qui prend la décision par rapport à où collecter le bois de chauffage?
- a. Toi....., b.Toi et mari ....., c. Mari seulement.....
- d. Quelqu'un d'autre :.....(position dans la famille)



**BATIR DES PAYSAGES ET DES MOYENS D'EXISTENCE RESILIENTS DANS LES PARCS A KARITE DU BURKINA FASO**

-----0000000000-----

**FORMULAIRE DE CONSENTEMENT (INDIVIDUEL)**

Merci d'accepter de participer à ce projet. Ce projet est initié et mis en œuvre par NATURAMA et BirdLife International. Notre objectif est d'avoir un aperçu de la contribution des femmes aux prises de décision sur la gestion des ressources naturelles pour surveiller la capacité d'autonomisation des communautés et la capacité à mettre en œuvre la stratégie TBB.

Votre contribution à cette recherche est d'une valeur inestimable au succès du projet. Nous n'identifierons pas le nom à d'autre personne ou entité. Soyez rassuré que les normes morales les plus élevés dans la gestion des données de recherche seront prises en compte au cours de cette entrevue et pendant l'utilisation des informations reçues.

Nous vous saurions gré de noter également que la participation à cette étude est volontaire, et vous pouvez refuser de répondre à une question ou de vous retirer de ce processus à tout moment si vous le souhaitez et vos données peuvent être enlevées si nous recevons votre demande dans un délai de quatre semaines. Si vous avez des questions sur quoi que ce soit, vous pouvez les demander à tout moment pendant l'entrevue ou à la fin de la session.

**Signé:** .....

(L'enquêteur au nom de NATURAMA)

---

Moi, Mr/Mme....., donne mon consentement à participer à la recherche entreprise par NATURAMA et le BirdLife International.

- ✓ Le but de l'étude m'a été expliqué ;
- ✓ J'ai appris que toutes les informations que je fournis demeureront anonymes et confidentielles ;
- ✓ J'ai appris que je peux me retirer de cette entrevue et de l'étude si je le souhaite ;

Dans ces circonstances, j'accepte de participer à l'étude.

**Signé:** .....

**Date:** .....

**Nom et Prénom**.....

## Synthèse des réponses